

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
 Habitat (PLUiH)  
 Valant Schéma de COhérence Territoriale**

**3-2-b Plan de servitudes  
 Commune de Marmagne**

Echelle 1/7500

PLU Arrêté	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : <b>27 juin 2019</b> La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine
PLU Approuvé	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : <b>18 juin 2020</b> La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine

**Légende des servitudes d'utilité publique**

- AC 1 Monument historique
- AS 1 Protection immédiate eau potable
- AS 1 Protection rapprochée eau potable
- AS 1 Protection éloignée eau potable
- EL 3 Chemin de halage du Canal
- EL 11 Accès RCEA interdit
- I3 Canalisations Gaz
- I3 Zone non aedificandi
- I3 Zone effets létaux significatifs
- I3 Zone de premiers effets létaux
- I4 Réseau électrique
- PT 1 Emetteur radio périmètre protection
- PT 2 Faisceau radio zone spéciale de dégagement
- PT 3 Communications téléphoniques
- T 1 Chemin de fer
- T5 Aéronautique

**Autres prescriptions :**

- Sites archéologiques
- Zone inondable
- ZNEFF type 1

